AIRBUS
GROUP

Adhésion
à l'avenant n° 3 de l'Accord Cadre de Groupe
sur les régimes collectifs de prévoyance
d'Airbus Group en France

La Société AIRBUS ATR SAS, dont le siège social est situé 5 avenue Georges Guynemer, 31770 COLOMIERS et représentée par son Président Monsieur Eric ZANIN

D'une part,

ET

Les Organisations Syndicales Représentatives représentées par les Délégués Syndicaux de la société AIRBUS ATR SAS

D'autre part,

Après information du Comité d'Entreprise le 18 février 2016, déclarent adhérer et reprendre en leur nom et pour leur compte l'intégralité des dispositions de l'avenant n° 3 à l'accord cadre de groupe sur les régimes collectifs de prévoyance d'AIRBUS GROUP en France signé le 17 décembre 2015 entre AIRBUS GROUP en France et les coordinateurs syndicaux, tel qu'annexé à la présente.

La présente adhésion et l'accord qui y est annexé feront l'objet des formalités de dépôt conformément à la loi et à la réglementation applicables.

Le ....15 MARS 2016.....
En 7 exemplaires

Pour AIRBUS ATR SAS
Eric ZANIN

Par délégation
Xavier LAMBERT

- Pour la CFE/CGC
  Christian CARRIE

- Pour la CFTC
  Frédéric ROMAIN

- Pour FO
  Jean-Jacques MARCEL